



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 2025

(Article L.2121.25 du Code général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois juin à 20h00, le Conseil Municipal de la commune d'EPINAY-SUR-ORGE, légalement convoqué, s'est rassemblé salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur MARCHAU, son Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. MARCHAU, Maire,

Mme CASTAINGS, M. V. GALLET, M. BARRIERE, Mme LEQUEUX, M. FABBRO, Mme MARTIN, M. WALTER, Maires-Adjoints,

M. DUCHESNE, M. MARAIS, Mme LUTIER, M. SCHILTZ, Mme DORLAND, Mme BOURDOUX, M. O. GALLET, Mme LE POULAIN, M. TURCHI, M. DUGAST, Mme BAIRRAS, M. P. LEGOUGE, Mme DORLENCOURT, Conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : **Mme PANZANI, M. RANDOING, Mme DESSAILLY, Mme GAUDRY, M. HADDAD, Mme DRAGHI, M. BLOTTIERE, M. FUTOL, M. M. LEGOUGE.**

ABSENTS : **Mme CHABRILLAT, M. DIDRY, M. LACASSAGNE.**

Conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le nombre de conseillers municipaux en exercice présents à la séance étant supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal.

Monsieur Jean-Marie SCHILTZ a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a accepté.

Le Conseil Municipal a procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour et les a adoptés dans les conditions suivantes :

Délibération 37/2025 – VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024 - BUDGET VILLE

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 38/2025 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - BUDGET VILLE

→ ADOPTION A LA MAJORITE

Délibération 39/2025 – DECISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL

→ ADOPTION A LA MAJORITE

Délibération 40/2025 – INSTITUTION DE LA TAXE DE SEJOUR

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 41/2025 – ABONDEMENT DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ALLOUEE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'EXERCICE 2025

→ ADOPTION A LA MAJORITE

Délibération 42/2025 – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ALLOUEE A LA CAISSE DES ECOLES POUR L'EXERCICE 2025

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 43/2025 – ACCORD AMIABLE ET PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL DU LITIGE LIE A L'EFFONDREMENT DE LA RUE DES MEUNIERES PARCELLE n°714

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 44/2025 – ACCORD AMIABLE ET PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL DU LITIGE LIE A L'EFFONDREMENT DE LA RUE DES MEUNIERES PARCELLE n°520

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 45/2025 – ACCORD AMIABLE ET PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL DU LITIGE LIE A L'EFFONDREMENT DE LA RUE DES MEUNIERES PARCELLE n°335

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 46/2025 – ACCORD AMIABLE ET PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL DU LITIGE LIE A L'EFFONDREMENT DE LA RUE DES MEUNIERES PARCELLE n°176

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 47/2025 – CREATION ET RECRUTEMENT DE CONTRATS D'ENGAGEMENT EDUCATIF

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 48/2025 – RECRUTEMENT D'UN EDUCATEUR SPORTIF VACATAIRE

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 49/2025 – MODIFICATION DU PERIMETRE SCOLAIRE IMPLIQUANT L'EVOLUTION DU SECTEUR SOUPLE

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 50/2025 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SUR PROJETS A DIFFERENTES ASSOCIATIONS

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 51/2025 – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'EPINAY SUR ORGE

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 52/2025 – DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT POUR LA FONDATION FRANCO BRITANNIQUE DE SILLERY

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 53/2025 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE D'INTERVENTION FONCIERE AVEC L'EPFIF ET L'AGGLOMERATION PARIS SACLAY

→ ADOPTION A LA MAJORITE

Délibération 54/2025 – ZAP AVEC BALLAINVILLIERS / LONGJUMEAU

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Délibération 55/2025 – ACTUALISATION DES TARIFS DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE (TLPE) POUR 2026

→ ADOPTION A L'UNANIMITE

Affiché et publié le

26 JUN 2025

Olivier MARCHAU
Maire d'Épinay-sur-Orge

